



Vol de voiture dans parking collectif fermé

Par **AnThonYw**, le **23/05/2016** à **19:26**

Bonjour,

Je suis nouveau et j'ai un problème qui nécessite de l'aide pour savoir les recours possible.

J'ai acheté un véhicule d'occasion le 27 avril 2016 et je me suis fait voler ce véhicule sur le parking collectif fermé de la résidence le 07 mai 2016, le propriétaire est au courant depuis plus d'un an que le portail ne fonctionne plus. Mon véhicule était assuré au tiers minimum, on m'a prévenu le vendredi 20 mai que le véhicule a été retrouvé calciné en Belgique, a moins de 5 km du domicile donc même le remorquage est à ma charge. Mon bailleur social à t'ils une certaine responsabilité dans cette affaire étant donné que je paye des charges de parking chaque mois et que s'il était en état de fonctionnement, mon véhicule n'aurait pas pu quitter la résidence ?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **24/05/2016** à **13:46**

Bonjour,

Voyez ce problème avec votre bailleur car votre assurance voiture ne couvre rien.